



GRIESHEIM PRÈS-MOLSHEIM

Relevé des décisions du Conseil Municipal

Séance du vendredi, 26 octobre 2018

Sous la présidence de M. Christophe FRIEDRICH, Maire

ATTRIBUTION DU MARCHÉ : AMENAGEMENT DE LA RUE DU MOULIN

Le Conseil Municipal attribue les lots aux entreprises tels que mentionnés ci-dessous:

LOT	DENOMINATION	ENTREPRISE RETENUE	MONTANT HT
01	Voirie	DENNI-LEGOLL	299 500,00
02	Réseaux secs	ERTP	100 046,00

MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE ROSHEIM (CCPR)

Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts de la Communauté de Communes en son article 2 et autorise M. le Maire à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

MOTION EN FAVEUR DU RESPECT DES ENGAGEMENTS PRIS DANS LE PROTOCOLE D'ACCORD DE 1998 REGISSANT LES VOLS DE NUIT DE L'AEROPORT DE STRASBOURG-ENTZHEIM

Le Conseil Municipal demande à la Direction de l'aéroport et aux services de l'Etat de respecter strictement les dispositions du protocole d'accord sur les vols de nuit à l'aéroport de Strasbourg-Entzheim en :

- Limitant l'activité nocturne de l'aéroport de Strasbourg-Entzheim conformément aux dispositions inscrites dans le protocole d'accord sur les vols de nuit de 1998 à savoir :
 - interdiction des décollages de vols commerciaux entre 23h30 et 6h00
 - interdiction des atterrissages de vols commerciaux entre 24h00 et 6h00
 - 1/2 heure de tolérance pour les seuls vols programmés dans la journée accusant un retard

Limitant les dérogations exceptionnelles à ces dispositions et à celles accordées exclusivement par le Comité Permanent de la Commission Consultative de l'Environnement de l'aéroport de Strasbourg-Entzheim.

SUBVENTION AU CLUB DE PETANQUE

Le Conseil Municipal attribue une subvention de 250 € au Club de Pétanque de Griesheim-près-Molsheim.

SUBVENTION A L'ASSOCIATION CAMINO

SUBVENTION A L'ASSOCIATION CAMINO

Le Conseil Municipal attribue une subvention de 300 € à l'association Camino.

NUMEROTATION DE LA RUE DE L'EUROPE

Le Conseil Municipal décide de renuméroter la rue de l'Europe et charge la commission « Voirie » de revoir cette numérotation.

EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le conseil municipal décide de ne pas exercer le droit de préemption pour les biens cadastrés :

Section	N°	Contenance
AB	70	6,28 ares
AK	454/80	1681 m2
AL	602/173	929 m2
AL	546/117	727 m2
AL	186/117	36 m2

FIXATION DES TARIFS DES PRODUITS DOMANIAUX

Le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs de location de la salle socioculturelle à dominante sportive « Espace du Vallon » comme suit :

- Location petite salle + bar dans le cadre d'un enterrement d'un habitant de Griesheim-près-Molsheim : 75 €

DIVERS

Informations concernant :

- Rapport d'activités 2017 Communauté de Communes des Portes de Rosheim
- UFNASE
- Prochaine journée citoyenne : 18 mai 2019
- Zone 30
- Voirie rue des Tulipes
- Circulation rue des Noyers
- Courrier vente ou échange de parcelles
- Concert de la musique « Les Joyeux »
- Aire de jeux : gazon et stationnement
- Incivilités parking Espace du Vallon



Le Maire,


Christophe FRIEDRICH